

Vaccins antigrippaux saisonniers subventionnés par l'État au Canada : 2024-2025



| Province ou territoire | CB ⁴ | AB ⁶ | SK | MB | ON | QC | NB | NÉ | ÎPÉ | TNL | TNO | YT | NU |
|--|------------------|------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|------------------|----------------|
| Types de vaccins disponibles pour la saison grippale 2024-2025 | | | | | | | | | | | | | |
| Quadrivalent (4 souches) à base d'œuf | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| Quadrivalent (4 souches) non à base d'œuf | | ✓ | | | ✓ | | ✓ | ✓ | | | | | |
| Quadrivalent (4 souches) à haute dose | | ✓ ^{1,5} | ✓ ¹ | ✓ ¹ | ✓ ¹ | | ✓ ⁸ | ✓ ⁹ | ✓ ¹ | ✓ ¹⁰ | ✓ ¹² | ✓ ¹ | ✓ ¹ |
| Trivalent (3 souches) avec adjuvant | ✓ ¹ | | | | ✓ ¹ | ✓ ⁷ | ✓ ¹ | ✓ ¹ | | ✓ ¹¹ | | | |
| Quadrivalent (4 souches) vivant atténué (aérosol nasal) | ✓ ^{2,3} | | | | | ✓ ² | ✓ ² | | ✓ ² | | ✓ ¹³ | ✓ ^{2,3} | |
| Types de vaccins non disponibles pour la saison grippale 2024-2025 : | | | | | | | | | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Quadrivalent (4 souches) recombinant | | | | | | | | | | | | | |

Remarques :

1 : Accessibles à toutes les personnes de 65 ans et plus.

2 : Accessibles aux enfants et aux adolescents de 2 à 17 ans.

3 : En Colombie-Britannique et au Yukon : Les adultes de 18 à 59 ans qui ont très peur des aiguilles et qui refusent de recevoir un vaccin antigrippal injectable peuvent opter pour le vaccin antigrippal vivant atténué quadrivalent en aérosol nasal.

**Veuillez noter que dans ce groupe d'âge, les vaccins antigrippaux inactivés sont préférés au vaccin antigrippal vivant atténué, car ils confèrent une protection plus forte contre l'infection grippale dans ce groupe d'âge.*

4 : En Colombie-Britannique : Le vaccin quadrivalent à haute dose n'est pas subventionné par l'État (gratuit) pour la saison grippale 2024-2025. Il peut être acheté en pharmacie et dans les cliniques de santé des voyageurs.

5 : En Alberta : Le vaccin quadrivalent à haute dose est recommandé aux adultes de 18 ans et plus ayant subi une transplantation de cellules souches hématopoïétiques (TCSH), recevant une thérapie CAR-T, candidats à une greffe d'organe plein ou ayant reçu un organe plein.

6 : En Alberta : Le vaccin quadrivalent vivant atténué n'est pas subventionné par l'État (gratuit) pour la saison grippale 2024-2025. Il peut être acheté en pharmacie.

7 : Au Québec : Le vaccin trivalent avec adjuvant est accessible aux personnes de 65 ans et plus vivant en centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ou en ressource intermédiaire (RI). Il est aussi accessible aux personnes de 75 ans et plus ayant une affection chronique ou vivant dans d'autres milieux de soins que les CHSLD et les RI.

8 : Au Nouveau-Brunswick : Le vaccin quadrivalent à haute dose est accessible aux personnes de 65 ans et plus vivant dans des milieux de soins de longue durée, dont les centres d'hébergement et de soins de longue durée et les établissements résidentiels pour adultes. Il est aussi accessible aux personnes hospitalisées de 65 ans et plus en niveau de soins alternatif (NSA) qui attendent d'être placées dans des établissements de soins de longue durée.

9 : En Nouvelle-Écosse : Le vaccin quadrivalent à haute dose n'est accessible qu'aux personnes de 65 ans et plus qui sont allergiques au vaccin trivalent avec adjuvant ou à l'un de ses composants.

10 : À Terre-Neuve-et-Labrador : Le vaccin quadrivalent à haute dose n'est accessible qu'aux personnes de 65 ans et plus vivant dans des établissements de soins de longue durée, des foyers de soins personnels ou des établissements de soins communautaires.

11 : À Terre-Neuve-et-Labrador : Le vaccin trivalent avec adjuvant est accessible à tous les adultes de 65 ans et plus ne vivant pas dans des établissements de soins de longue durée, des foyers de soins personnels ou des établissements de soins communautaires.

12 : Aux Territoires du Nord-Ouest : Le vaccin quadrivalent à haute dose est accessible aux personnes de 65 ans et plus vivant dans des établissements de soins de longue durée.

13 : Aux Territoires du Nord-Ouest : Le vaccin quadrivalent vivant atténué est accessible aux enfants de 2 à 5 ans.

Veillez noter que les vaccins antigrippaux disponibles dans une province ou un territoire particulier pour une saison grippale donnée sont déterminés par le gouvernement de la province ou du territoire en question. À chaque saison grippale, les provinces et les territoires achètent indépendamment les vaccins adaptés à leurs besoins.

Pour en savoir plus sur les vaccins antigrippaux et leurs techniques de production, veuillez consulter notre fiche d'information [ici](#).

Pour plus de détails au sujet des vaccins antigrippaux saisonniers subventionnés par province et par territoire, veuillez consulter les sites Web suivants :

[Colombie-Britannique](#)

[Alberta](#)

[Saskatchewan](#)

[Manitoba](#)

[Ontario](#)

[Québec](#)

[Nouveau-Brunswick](#)

[Nouvelle-Écosse](#)

[Île-du-Prince-Édouard](#)

[Terre-Neuve-et-Labrador](#)

[Territoires du Nord-Ouest](#)

[Yukon](#)

[Nunavut](#)